

Cycles de l'alternance

À renseigner obligatoirement pour l'apprentissage (essentiel pour la visibilité sur Parcoursup et Affelnet)

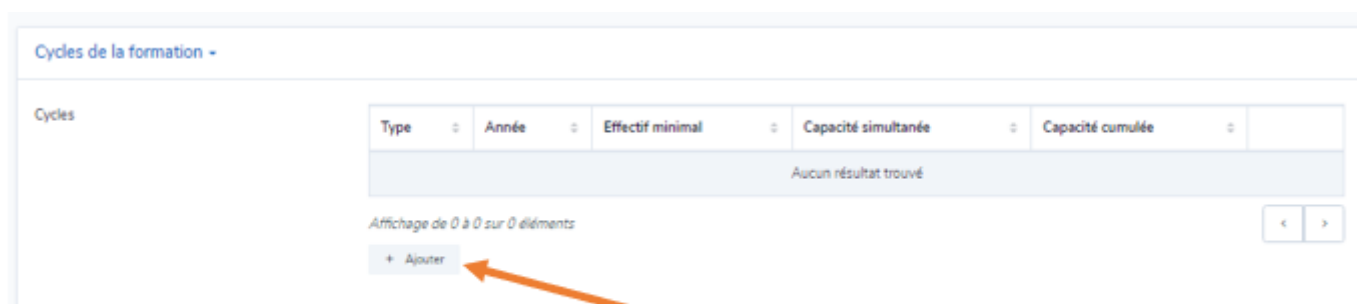
Cycles de la formation -

Cycles

Type	Année	Effectif minimal	Capacité simultanée	Capacité cumulée
Aucun résultat trouvé				

Affichage de 0 à 0 sur 0 éléments

+ Ajouter



Pour chaque année accessible en apprentissage, cliquez sur **Ajouter**

Ajouter

Année cycle : Année 1

Type de cycle : 1 - Contrat d'apprentissage

Effectif minimal : 5

Capacité cumulée : 12

Capacité simultanée : 12

Type d'alternance : 1 - Contrat d'apprentissage (CA)

Rythme

Unité : 3 - Semaine

En centre : 2

En entreprise : 2

Annotations :

- Année cycle : Préciser la ou les années en apprentissage
- L'année cycle ne peut être sélectionnée que si vous avez auparavant saisi la « durée cycle » dans la fiche formation**
- Type de cycle : préciser « En apprentissage »
- Type d'alternance : Préciser CA – Contrat d'apprentissage
- Effectif minimal : l'effectif minimal est le nombre d'apprenants requis pour que la session de formation s'ouvre.
- Capacité simultanée : la capacité d'accueil simultanée est le nombre maximal d'apprenants accueillis sur la session de manière simultanée. Exemple : sur un plateau technique de couture, 12 machines à coudre peuvent déterminer un accueil simultané de 12 apprenants.
- Capacité cumulée : la capacité cumulée est le nombre total d'apprenants qui pourront être formés sur cette session. Cette notion est distincte de la capacité simultanée lorsque des entrées en formation sont personnalisables.
- Rythme d'alternance : Préciser le rythme de l'alternance (ex. : 2 semaines en centre, 2 semaines en entreprise)

Éléments à renseigner à compter de la rentrée 2026 - Effectif minimal - Effectif simultané - Effectif cumulé

Effectif minimal : minimum requis pour que la session de formation se tienne.

Illustration de **Capacité d'accueil simultanée** et de **Capacité de formation cumulée** :
 Un OFA a une session en apprentissage de 24 apprentis, constitué de 2 groupes de 12 qui lui permet de former alternativement le groupe A en semaine paire; le groupe B en semaine impaire.

-> La **Capacité d'accueil simultanée** est de 12. Les apprentis seront le plus souvent que 12 en même temps pour suivre l'enseignement et la pratique.

-> la **Capacité de formation cumulée** est de 24 puisqu'à la fin de la session, ce sont bien 2 x 12 apprentis qui auront été formés.